

Annexe 1 : Calendrier de gestion

Le tableau liste les principales étapes du conventionnement d'une structure de l'insertion par l'activité économique.

Action	Quand ?	Qui ?	Aboutit à :
Demande de subvention Année N 	Mois M	SIAE	Projet d'insertion : actions proposées et budget par axes
Dialogue de gestion 	Mois M+1	Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE (en lien avec les autres financeurs désireux de s'inscrire dans la démarche)	Objectifs opérationnels, indicateurs associés et montant de l'aide de l'Etat, annuelle ou sur 3 ans
Consultation 		CDIAE	Avis du CDIAE transmis au Préfet (DDTEFP)
Conventionnement 	Mois M+2 à M+4	Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE	Signature de la Convention fixant l'aide pour N et en cas d'accord cadre pluriannuel l'aide prévisionnelle pour N+1 et N+2 Envoi de l'annexe financière (cerfa) au CNASEA
Versement de l'aide 		CNASEA	Selon modalités spécifiques fixées dans les circulaires relatives aux divers dispositifs de l'IAE
Suivi 	Tout au long de la convention	Etat (DDTEFP) et Pôle Emploi	Suivi de la réalisation de l'action à partir des échanges avec la structure, l'extranet IAE du CNASEA...
Avenant modificatif éventuel 		Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE (Eventuellement en lien avec d'autres financeurs inscrits dans la démarche)	Ajustement éventuel compte tenu du suivi Envoi de l'annexe financière modificative (cerfa) au CNASEA

<p>Bilan intermédiaire de la convention</p> 	<p>En fonction des modalités négociées avec la structure (a priori mois M+10 ou M+11 pour éviter rupture de conventionnement)</p>	<p>Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE (Eventuellement en lien avec d'autres financeurs inscrits dans la démarche)</p>	<p>Appréciation des résultats provisoires sur la base des éléments de bilan intermédiaire transmis par la structure et d'une analyse partagée pour négocier le renouvellement du conventionnement ou l'avenant N+1</p>
<p>Demande de subvention année N+1</p> 	<p>Mois M+10 ou M+11</p>	<p>SIAE</p>	<p>Projet d'insertion: actions proposées et budget par axes</p>
<p>Dialogue de gestion année N+1</p> 	<p>Mois M+11 ou M+12</p>	<p>Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE (en lien avec les autres financeurs désireux de s'inscrire dans la démarche)</p>	<p>Objectifs opérationnels, indicateurs associés et montant de l'aide de l'Etat, annuelle ou sur 3 ans</p>
<p>Consultation année N+1</p> 		<p>CDIAE</p>	<p>Avis du CDIAE transmis au Préfet (DDTEFP)</p>
<p>Bilan définitif de la convention année N</p> 	<p>M+14 production du bilan définitif</p>	<p>Etat (DDTEFP) Pôle Emploi</p>	<p>Bilan définitif pour verser le solde Ajustement pour la négociation de la convention N+1</p>
<p>Versement du solde de la convention année N</p> 	<p>Selon modalités spécifiques fixées dans les circulaires relatives aux divers dispositifs de l'IAE</p>	<p>CNASEA</p>	
<p>Conventionnement année N+1</p> 		<p>Etat (DDTEFP), Pôle Emploi et SIAE</p>	<p>Convention fixant l'aide pour N et l'aide prévisionnelle pour N+2 en cas d'accord cadre pluriannuel Envoi de l'annexe financière (cerfa) au CNASEA</p>